



*Patron*

*His Excellency The Right Honourable David Johnston  
C.C., C.M.M., C.O.M., C.D.  
Governor General of Canada*

*Président d'honneur*

*Son Excellence le très honorable David Johnston  
C.C., C.M.M., C.O.M., C.D.  
Gouverneur général du Canada*

Ottawa, 18 mars 2013

**Conseil du patrimoine culturel du Québec**  
**225, Grande-Allée Est, bloc A, r.-c.**  
**Québec (Québec)**  
**G1R 5G5**

**Objet: *Plan de conservation : Site patrimonial de Sillery***

Nous sommes reconnaissants de pouvoir présenter nos commentaires sur le *Plan de conservation : Site patrimonial de Sillery*.

La fondation Héritage Canada est une association nationale sans but lucratif et non gouvernementale établie en 1973, qui se consacre à promouvoir la préservation, la compréhension et l'appréciation du patrimoine bâti, des lieux historiques et des paysages culturels du Canada ainsi que leur importance pour nos collectivités.

Nos efforts visent à renforcer et soutenir le travail accompli par des groupes locaux et des Canadiens à titre individuel en vue d'assurer la vitalité de leurs propres lieux historiques.

La fondation Héritage Canada suit avec grand intérêt le dossier de la conservation de l'arrondissement de Sillery. Depuis quelques années, des rumeurs d'aménagements imminents suscitent une appréhension croissante. En 2011, la fondation Héritage Canada a inclus l'arrondissement historique de Sillery dans le palmarès des 10 sites les plus menacés au Canada. Le palmarès des 10 sites les plus menacés est publié chaque année pour attirer l'attention nationale sur des sites menacés en raison par exemple de négligence, de manque de fonds, d'aménagement inadéquat et de faiblesses de la législation. Le palmarès est dressé à partir de suggestions formulées par des citoyens locaux et justifiées par nos propres recherches.

L'arrondissement historique de Sillery continue de retenir l'attention de la fondation Héritage Canada et de ses adhérents. Le site est dominé par de grandioses propriétés intégrées à un pittoresque cadre naturel. Le secteur témoigne d'époques successives d'occupation (le Régime français, les barons du bois du 19e siècle, puis les communautés religieuses et leurs établissements). Il a été appelé un berceau de la nation québécoise. Des lignes de cadastre des trois grandes périodes d'occupation sont encore visibles, et les bâtiments, les boisés, les panoramas et les espaces verts continuent de refléter l'envergure et le caractère des grands domaines d'antan.

.../2

Nous sommes d'accord avec tous ceux qui attachent à ce paysage culturel exceptionnel une importance nationale. Le lieu mérite la plus grande vigilance afin que tout changement respecte les panoramas, l'aménagement du terrain et le caractère historiques.

Le *Plan de conservation*, tel qu'il est écrit, est un point de départ opportun en vue de comprendre le site et sa valeur, mais nous croyons qu'il doit aller plus loin afin de servir de fondement à une protection proactive de cette valeur et à la gestion du changement dans un site si vaste et complexe. L'arrondissement est déjà soumis à de nombreuses pressions, et à une grande variété d'objectifs et de perspectives parmi les propriétaires et autres parties intéressées.

Il sera difficile d'assurer un équilibre judicieux entre protection et recyclage sur le long terme sans d'abord mettre au point une vision commune du site dans son ensemble, en relation avec la ville qui l'entoure. Cette vision doit être enracinée localement et soutenue localement, et elle doit être éclairée par une expertise notamment en urbanisme, en tourisme, en environnement, en développement économique.

Élaborer une telle vision n'est pas une mince tâche, mais la consultation en cours est un excellent moyen de recueillir et diffuser un éventail de points de vue et de recommandations sur l'avenir du site. Nous incitons le ministère à appuyer les efforts des groupes locaux qui s'attachent à définir une telle vision, et, pour sa part, à prendre l'initiative de traduire ces idées et recommandations dans un *Plan de conservation* détaillé qui puisse être mis en œuvre et défendu.

Il y a près de 50 ans, la province du Québec a fait preuve de vision en choisissant de protéger ce paysage culturel exceptionnel d'un développement et d'un lotissement inopportuns. La fondation Héritage Canada encourage le ministère à poursuivre cette tradition de leadership et de vision.

Nous vous souhaitons de réussir dans vos efforts visant à protéger ce site important pour les générations futures, et espérons ardemment pouvoir faire état d'un résultat positif lorsque, plus tard cette année, nous mettrons à jour notre palmarès des sites menacés. N'hésitez pas à communiquer avec nous si nous pouvons vous être utiles.

Sincèrement,



Natalie Bull  
Directrice Générale